



Identité emprunteur(s)

Nom Prénom

Nom Prénom

Catégorie du propriétaire : particulier société civile*

*Le cas échéant, l'emprunteur doit renseigner la dénomination de la société civile et l'identité de l'associé(e)(s) représentant la société civile.

Logement

Adresse de réalisation des travaux :

N° Voie

Code postal Ville

Nature du logement faisant l'objet des travaux : maison individuelle appartement

Occupation du logement à l'issue des travaux :

 par le propriétaire mis à disposition gratuitement location à titre de résidence principale

A remplir par l'opérateur

Caractéristiques des travaux

Tableau récapitulatif des coûts des dépenses et frais éligibles à l'éco-prêt à taux zéro Habiter Mieux :

Montant des dépenses éligibles et des subventions	Montant en € TTC
Montant total des dépenses ouvrant droit à subvention de l'ANAH (1)
Montant de la subvention ANAH (incluant le montant de la prime Habiter Mieux) (2)
Montant du reste à charge finançable (3) = (1) - (2)
<i>Pour mémoire, plafond de l'éco-prêt à taux zéro Habiter Mieux</i>	20.000,00 €

N° de dossier ANAH

Nom de l'opérateur

Nom du signataire

Fait à Le Signature(s)

Caractéristiques de l'éco-prêt à taux zéro Habiter Mieux

Montant de l'éco-prêt à taux zéro Habiter Mieux demandé en € :

Durée de l'éco-prêt à taux zéro Habiter Mieux demandé en mois (comprise entre 36 et 180 mois):

Demande accompagnée

 de la décision d'octroi de subvention accordée par l'ANAH; de la décision d'octroi de la prime Habiter Mieux;

Engagements de(s) l'emprunteur(s)

En signant ce formulaire, je m'engage (nous nous engageons) à effectivement réaliser les travaux ayant donné lieu au bénéfice d'une aide du programme Habiter Mieux dans **un délai de trois ans** à compter de l'émission de l'offre de prêt.

En signant ce formulaire, **je certifie (nous certifions) sur l'honneur que l'ensemble des renseignements du présent formulaire est exact. En cas de fausses déclarations ou de non-réalisation des travaux dans le délai, je m'expose (nous nous exposons) à une reprise de l'avantage indûment perçu, éventuellement majoré de 25 %, correspondant à la prise en charge des intérêts par l'État.**

Fait à Le Signature(s)